



CAP AEPE

Accompagnant Educatif Petite Enfance

RNCP38565 (<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38565/>)

Certificateur : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Date d'enregistrement de la certification au BO/JO : 30/11/2020

Fiche mise à jour le 19 août 2024

Présentation générale

Le CAP AEPE est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance. Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.

Certificat d'aptitude professionnelle du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse de niveau 3.

Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité. Il peut exercer son activité :

- En structure collective : crèches, écoles maternelles, etc.
- En accueil individuel : à son domicile ou au domicile des parents.

La formation du CAP AEPE se réalise en 1 année seulement soit 11 semaines de formation à la MFR !

L'ensemble du programme concernera uniquement les enseignements professionnels : pratiques et connaissances professionnelles (cadre d'intervention, développement de l'autonomie de l'enfant, la santé et la sécurité au travail, les règles de communication, etc.).

Pré-requis, Modalité et délai d'accès

Pré-requis : être titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou plus afin d'être dispensé des matières générales (CAP, BEP, BAC, ...).

Dispense des Epreuves du CAP AEPE	accordée pour les titulaires de :
EP 1 : Accompagner le développement du jeune enfant	Titre Assistant De Vie Aux Familles, (si obtenu à partir 2003) BEPa Services Aux Personnes, (si obtenu à partir 2013) BEP Accompagnement, Soins et Services à la Personne (si obtenu entre 2013 & 2020)
EP 2 : Exercer son activité en accueil collectif	CP JEPS (Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport), mention « animateur d'activités et de vie quotidienne » (si obtenu à partir 2003) BEP Accompagnement, Soins et Services à la Personne (si obtenu entre 2013 & 2020)



	<p>EP 3 : Exercer son activité en accueil individuel</p> <p>Prévention, Santé, Environnement (PSE)</p> <p>Matières générales (sauf épreuve PSE)</p> <p>Education Physique et Sportive</p> <p>EP 1 : Accompagner le développement du jeune enfant</p> <p>Certains modules validés lors du passage d'autres diplômes ou titres* peuvent dispenser de modules du CAP AEPE *Titres Pro Assistant De Vie aux Familles & d'Aide à Domicile, Diplômes CP JEPS Mention Animateur d'activités et de quotidienne & CAP Services aux Personnes et Vente en Espace Rural</p>	<p>Titre Assistant De Vie Aux Familles, (si obtenu à partir 2003) BEPA Services Aux Personnes, (si obtenu à partir 2013) CAP Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural (si obtenu à partir de 2017) Mention Complémentaire d'Aide A Domicile (si obtenu à partir 1997)</p> <p>CAP (tout secteur professionnel confondu), BEP (tout secteur professionnel confondu), BAC PRO (tout secteur professionnel confondu)</p> <p>Tout diplôme Education Nationale (DAEU, CAP, BEP, Bacs, BP)</p> <p>Apprentis : Tout diplôme Education Nationale (DAEU, CAP, BEP, Bacs, BP). Non apprentis (formation continue) : dispense de droit de cette matière</p> <p>CAP Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural</p>	
	<p>L'expérience antérieure auprès d'un jeune public est un plus. Être à jour de ses vaccinations. Être détenteur d'un contrat d'apprentissage à l'entrée en formation. Être âgé de 18 ans minimum l'année de passage d'examen. Pas de limite d'âge maximum au public en formation continue et aux apprentis en situation de handicap. Personnes en Situation de Handicap : prendre contact avec l'une de nos référentes handicap : Angélique DEFRANCHI / Anne LEBRETON au 03.86.44.02.02 (faisabilité & compensations envisageables). Les candidats à l'apprentissage non concernés par une situation de handicap sont âgés de 17 à 29 ans révolus.</p> <p>Modalité d'accès : Entretien oral de motivation. Début de la formation : fin août – début septembre (selon calendrier) Délai d'accès : fin des inscriptions au plus tard le 30 novembre. Autres situations : nous contacter</p>		
<p>Date, durée et lieu</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dates : septembre 2024 à juin 2025. • Durée : CAP en 1 an soit 11 semaines de présence à la MFR (385 heures de formation en centre). • Durée en entreprise : 40 semaines en entreprises (congrés non déduits) dont 5 semaines à faire dans une structure ayant un mode d'accueil différent. • Statut : apprentissage, stagiaire de la formation professionnelle, CPF, Transition Pro, financement personnel. • Lieu : MFR CHAMPEAUX, 6 Lieu-Dit Champeaux – 89130 TOUCY 		



<p>Tarifs</p>	<p>En contrat d'apprentissage : prise en charge OPCO-CNFPT à 100% ou employeur de la fonction publique d'Etat (hors hébergement et restauration). Autre statut : 3 850 €* (financement CPF, France Travail, plan de formation employeur, contrat de professionnalisation, financement personnel...) Possibilité de pension complète (1304€ l'année) ou demi-pension (1030 € l'année), aide OPCO possible. *Le financeur de l'action signera le document « Conditions générales de vente ». Document consultable sur notre site www.mfرتoucy.fr</p>
<p>Exemples d'entreprises ou de lieux de stage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En établissement d'accueil du jeune enfant : multi-accueil, crèches collectives, micro-crèche, halte-garderie, jardin d'enfants, structures spécialisées des jeunes enfants, • En accueil collectif de mineurs, • En maison d'enfants à caractère social, • En maison d'assistantes maternelles, Au domicile des parents, ou au domicile du professionnel.
<p>Public concerné, nombre et conditions d'admission</p>	<p>A partir de 16 ans, ayant déjà un diplôme de niveau 3 minimum, avec un projet professionnel bien défini.</p> <p>Nombre de places : 12</p>
<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les besoins fondamentaux de l'enfant et les facteurs de développement - Acquérir les connaissances et techniques permettant de répondre aux besoins de l'enfant et de contribuer à son développement, son éducation et sa socialisation - Acquérir les techniques d'entretien et d'hygiène liées aux différents espaces de vie de l'enfant - S'approprier le cadre juridique et institutionnel de l'enfant et de la famille - Connaître les différents contextes d'intervention du professionnel de la petite enfance et leurs spécificités (milieu familial, structures collectives) - Développer ses capacités relationnelles, d'observation et d'adaptation
<p>Contenu de la formation</p>	<p>T1 - Recueillir les informations, s'informer, sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte, T2 - Adopter une posture professionnelle adaptée, T3 - Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant, T4 - Coopérer avec l'ensemble des acteurs dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement, T5 - Organiser son action.</p>
<p>Compétences visées</p>	<p>Accompagner le développement de l'enfant, Exercer son activité en accueil collectif, Exercer son activité en accueil individuel.</p>



<p>Suivi de l'action</p>	<p>Attestation d'entrée en formation, Convention de formation et contrat d'apprentissage / Convention de stage, Emargements, Cahier d'alternance, Bilan de groupe et/ou individuel chaque fin de session MFR, Bilan à chaud puis à froid après la formation.</p>																		
<p>Modalités d'évaluations</p>	<p>Epreuves ponctuelles terminales</p> <table border="1" data-bbox="403 703 1516 1480"> <tr> <td colspan="3" data-bbox="403 703 1516 819" style="text-align: center;">Examen : Epreuves et modalités</td> </tr> <tr> <td colspan="3" data-bbox="403 819 1516 929" style="text-align: center;">Unités professionnelles</td> </tr> <tr> <td data-bbox="403 929 1062 1223"> EP1 – Accompagner le développement du jeune enfant (dont Prévention Santé Environnement) <i>Epreuve du chef d'œuvre (uniquement pour les apprentis)</i> </td> <td data-bbox="1062 929 1329 1115"> Epreuve orale </td> <td data-bbox="1329 929 1516 1115"> 25 minutes </td> </tr> <tr> <td data-bbox="403 1115 1062 1223"></td> <td data-bbox="1062 1115 1329 1223"> Epreuve orale </td> <td data-bbox="1329 1115 1516 1223"> 10 minutes </td> </tr> <tr> <td data-bbox="403 1223 1062 1332"> EP2 – Exercer son activité en accueil collectif </td> <td data-bbox="1062 1223 1329 1332"> Epreuve écrite </td> <td data-bbox="1329 1223 1516 1332"> 1h 30 minutes </td> </tr> <tr> <td data-bbox="403 1332 1062 1480"> EP3 – Exercer son activité en accueil individuel </td> <td data-bbox="1062 1332 1329 1480"> Epreuve pratique et orale </td> <td data-bbox="1329 1332 1516 1480"> 2 heures (dont 1h 30 mi préparation) </td> </tr> </table> <p>Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.</p>	Examen : Epreuves et modalités			Unités professionnelles			EP1 – Accompagner le développement du jeune enfant (dont Prévention Santé Environnement) <i>Epreuve du chef d'œuvre (uniquement pour les apprentis)</i>	Epreuve orale	25 minutes		Epreuve orale	10 minutes	EP2 – Exercer son activité en accueil collectif	Epreuve écrite	1h 30 minutes	EP3 – Exercer son activité en accueil individuel	Epreuve pratique et orale	2 heures (dont 1h 30 mi préparation)
Examen : Epreuves et modalités																			
Unités professionnelles																			
EP1 – Accompagner le développement du jeune enfant (dont Prévention Santé Environnement) <i>Epreuve du chef d'œuvre (uniquement pour les apprentis)</i>	Epreuve orale	25 minutes																	
	Epreuve orale	10 minutes																	
EP2 – Exercer son activité en accueil collectif	Epreuve écrite	1h 30 minutes																	
EP3 – Exercer son activité en accueil individuel	Epreuve pratique et orale	2 heures (dont 1h 30 mi préparation)																	
<p>Examens et certifications</p>	<p>Le Certificat d'Aptitudes Professionnelles (CAP) Accompagnant Educatif Petite Enfance (Niveau 3) Diplôme de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) Session d'examen : mai-juin</p>																		



<p>Débouchés et perspectives</p>	<p>Le titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite enfance peut exercer sa profession :</p> <p><u>Au domicile de l'Assistant Maternel :</u> À son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) sous réserve d'être agréé ; Au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou de services d'aide à domicile) ;</p> <p><u>En structures collectives :</u> En école maternelle (en tant qu'agent territorial spécialisé des écoles maternelles) ; en crèche collective ; en halte-garderie ; en garderie périscolaire ; en centre de loisirs sans hébergement ; en centre de vacances collectif d'enfants ; et tout établissement d'accueil des jeunes enfants.</p> <p>Etudes : Dans une logique de parcours, le CAP AEPE ouvre l'accès aux métiers d'ATSEM, d'Auxiliaire de Puériculture et d'Educateur de Jeunes Enfants. L'obtention du CAP AEPE permet un allègement à l'agrément d'assistant maternel</p>
<p>Méthodes mobilisées</p>	<p><u>Modalités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pédagogie de l'alternance liée au vécu en milieu professionnel (plans d'études, mises en commun, livret d'alternance) - Apport du groupe à partir de ses expériences / analyse des pratiques - Apport théorique du formateur (document ou prise de note / schéma ou diaporama) - Travaux Pratiques en cuisine, soins de l'enfant, entretien des locaux, animation de loisirs - Accompagnement personnalisé pour la rédaction des fiches relatives à la réalisation d'un soin du quotidien et à l'accompagnement d'un enfant dans ses découvertes et ses apprentissages - Entraînements écrits et oraux aux épreuves de l'examen - Stage pratique alterné en milieu professionnel ; suivi individualisé (visite stage, évaluation par tuteur, plan d'études,...) - Retour d'expériences avec mise en commun et analyse - Libre accès informatique - Travaux dirigés, travaux personnels, travaux de groupes - Mises en situation - Recherches documentaires - Formation à distance, ponctuelle, en temps réel de diffusion des cours, possible sous conditions <p><u>Supports pédagogiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cours didactiques et animés avec des supports variés : supports « papier », vidéos, Travaux Dirigés, exercices corrigés, documents professionnels, etc. - Plateaux techniques : entretien des locaux, soins de l'enfant, cuisine pédagogique - Création de classe virtuelle en cas de force majeure, avec mise en libre service de données/ consignes de travail pour les candidats en formation continue /apprentissage. Individualisation des données et système de discussion/ échange en ligne pour les candidats en distanciel. (Classroom, Skype...)



Responsable de l'action	Responsable de l'action : Monsieur VALENTIN Florian Pour toute information, contacter le secrétariat : mfr.toucy@mfr.asso.fr ou au 03 86 44 02 02
Formateurs,	Anne LEBRETON : BTS Comptabilité, expérience d'assistante maternelle Claire FAVRIOL : Master Science de l'Éducation Clélia PERCZAK : Conseillère en Economie Sociale et Familiale, formatrice SST et PRAP 2S, Licence Sciences de l'éducation Séverine FAVOTTE : Maitrise psychologie clinique Céline ANSEL : Licence GA3P et maitrise de moniteur de formation alternée
Evaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none">- Acquisition de compétences : évaluations et épreuves blanches d'examen ponctuelles, tout au long du parcours,- Une attestation de fin de formation reprenant le niveau d'acquisition de compétences, est remise à chaque stagiaire,- Certificat de réalisation- Bilan oral collectif chaque fin de semaine,- Enquête sur le devenir des stagiaires réalisée à 3 mois après sortie de formation- Enquête à chaud sur la satisfaction des stagiaires <p>Recueil du niveau de satisfaction des financeurs de la formation (si autre que le stagiaire) + maîtres d'apprentissage + tuteurs de stage peu après fin d'action</p> <p>Taux de présentation à l'examen : premiers résultats juin 2025</p> <p>Taux de réussite : premiers résultats juin 2025</p> <p>Pour cette action de formation, les résultats seront communiqués à l'issue de la première session (juin 2025).</p> <p>https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0891015V</p>